

le 22 octobre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14 et 15 octobre 2013**

**2013 DPVI 137** Subventions à trois associations : Association Egalité (15e), Association des Ressortissants de Sira Doundou et Village Environnants (ARSD, 17e) et Relais 59 (12e), au titre de l'intégration.

**Mme Claudine BOUYGUES, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris propose une subvention à trois associations ;

Vu l'avis du conseil du 12e arrondissement en date du 7 octobre 2013 ;

Vu l'avis du conseil du 15e arrondissement en date du 7 octobre 2013 ;

Vu l'avis du conseil du 17e arrondissement en date du 7 octobre 2013 ;

Sur le rapport présenté par Mme Claudine BOUYGUES, au nom de la 6e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'Association Egalité (15e), pour le projet « Accompagnement des femmes migrantes par la formation » (23301 / 2013\_05126).

Article 2 : Une subvention de 2 000 euros est attribuée à l'Association des Ressortissants de Sira Doundou et Village Environnants (ARSD, 17e), pour le projet « Journée de rencontre franco-africaine » (19532 / 2013\_05173).

Article 3 : M. le Maire de Paris est autorisé à signer l'avenant n° 1 à convention, dont le texte est joint à la présente délibération avec l'association ARSD.

Article 4 : Une subvention de 10 000 euros est attribuée à l'Association Relais 59 (12e), pour le projet « Projet d'animation inter générationnel et inter culturel au 4 rue Rondelet 75012 Paris» (18896 / 2013\_07008).

Article 5 : La dépense correspondante, s'élevant à 14 000 euros sera imputée au chapitre 65, article 6574, rubrique 020, ligne 15003 « Subventions aux associations au titre de l'intégration et des Résidents non communautaires » du budget de fonctionnement 2013 de la Ville de Paris.